

CHRISTIANISME ET MUSIQUE

Le sujet qui m'a été proposé s'intitule « *Musique et Christianisme* », ce qui sous-entend que la vie chrétienne, la vie de foi a un certain rapport avec la musique, ou, si vous préférez, que la musique fait partie intégrante des expressions de la foi. Qui dira le contraire? Réciter le « *Gloire à Dieu* », est-ce la même chose que le chanter? Allons plus loin: une chose est de chanter « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* », une autre de chanter *Gloria in excelsis Deo*. Allons plus loin encore: une chose est de chanter le *Gloria* de la messe des Anges, une autre d'écouter le *Gloria* de la *Messe en si* de J.S. Bach ou celui de Francis Poulenc.

L'Église a toujours été soucieuse des justes expressions de sa foi. Parmi tant d'autres, l'expression « *chantée* » de sa foi fait l'objet aujourd'hui d'une saine critique de la part de ceux et celles qui ont reçu mission de servir le Peuple de Dieu dans ce domaine particulier. Ici et là, maîtres de chœur, chanteurs et compositeurs se retrouvent et cherchent ensemble le « *chant nouveau* » dont la Parole de Dieu pourrait s'habiller pour atteindre le cœur de nos contemporains. On voudrait une musique de qualité pour exprimer une foi que l'on veut de qualité. Célébrer l'Amour qui est Dieu exige la beauté. « *Dans son sanctuaire, puissance et beauté* », chante le psalmiste (Ps 95, 6). Pas plus qu'il ne reprochera à la Foi de vouloir le bien et de chercher la vérité, le Dieu d'amour ne lui reprochera de se vouloir belle pour le célébrer. Belle en ce qui

constitue l'expression dernière de ce qu'il attend d'elle : une Foi en acte de chant devant lui, une Foi qui n'a plus rien d'autre à faire qu'à s'unir jour et nuit au cantique de l'Agneau pour rendre au Père éternel tout honneur et toute gloire.

Le présent essai voudrait attirer l'attention sur ce projet de Foi et d'Amour où musique et chant trouvent leur juste place. En interrogeant successivement la Parole de Dieu et la Tradition de l'Église, j'essaierai de montrer comment ce projet peut être compris comme un « *projet d'enchantement* ». Dans la mesure où il apparaîtra que l'Homme parfait selon Dieu, l'Homme eschatologique, unifie son faire et son dire dans l'acte de chant, il apparaîtra non seulement que « *chanter Dieu, c'est prier deux fois* », mais aussi que chanter Dieu n'exige jamais trop de beauté et de sainteté.

L'Apocalypse

Le projet de Dieu comme projet d'enchantement

S'il n'est guère recommandable, quand on aborde un livre, de commencer par la fin, l'Apocalypse, dernier livre de la Bible, fait exception. Bien sûr, on peut lire les livres de l'Ancien Testament sans se référer au Nouveau Testament, mais le chrétien sait qu'il n'est pas possible d'obtenir une intelligence vraiment profonde de l'Ancien Testament sans le lire à la lumière du Nouveau. Il pressent même qu'il y a un sens dans la façon dont les livres du Nouveau Testament s'appellent et se succèdent les uns aux autres : les Évangiles se déploient en quelque sorte dans les Actes des Apôtres et les Épîtres pastorales, et s'achèvent dans l'Apocalypse qui nous livre pour ainsi dire le dernier mot de Dieu sur Lui-même et sur l'humanité, le mot de la fin. « *Je suis l'Alpha et l'Oméga, le Premier et le Dernier, le commencement et la fin* » (Ap 22, 13). C'est la raison pour laquelle le chrétien, homme de la « *fin* » par excellence, puisqu'il a été baptisé en Celui qui

est la « *fin* » de toutes choses, – leur aboutissement, leur accomplissement, leur couronnement: Jésus-Christ –, peut à juste titre commencer par interroger l'Apocalypse pour y déceler l'ultime projet de Dieu et, à partir de là, remonter toute l'Histoire du salut en y découvrant l'admirable pédagogie de l'Amour.

Celui qui lit sérieusement l'Apocalypse est vite frappé par l'importance donnée aux liturgies célébrées en l'honneur de Dieu et de l'Agneau. Le combat eschatologique ne saurait se réaliser sans l'accompagnement de ces chants de victoire soutenus par les harpes du ciel. Au chapitre 4 de l'Apocalypse, cette grandiose liturgie se présente d'abord comme une reddition de la gloire due au Dieu Saint par les quatre Vivants et les vingt-quatre anciens. Elle se poursuit au chapitre 5 sous la forme d'un « *cantique nouveau* » (5, 9) que les hommes de toute tribu, langue, peuple et nation, chantent à Celui qui siège sur le trône et à l'Agneau, auteur de leur salut, et cela dans le cadre d'une création où tout ce qui vit et respire proclame la louange de Dieu. Les chapitres suivants précisent qu'il s'agit d'une « *foule immense, impossible à dénombrer* » (7, 9), sinon par le chiffre de 144 000 qui symbolise la plénitude du Peuple de Dieu (7, 4). Ceux qui la composent viennent de la « *grande épreuve* » (7, 14); ils ont été « *rachetés* » par le sang de l'Agneau (14, 4), et la rumeur de leur Alléluia, semblable au « *grondement de puissants tonnerres* », n'est autre que la voix de l'Épouse qui exulte au festin des noces de l'Agneau (19, 6-9). Il apparaît ainsi clairement que la situation finale de l'humanité devant Dieu est celle de l'*Ecclesia*, c'est-à-dire de l'Épouse devenue « *louange de gloire* » dans la Pâque de l'Agneau. Je connais quelqu'un du diocèse de Dijon qui a parfaitement compris cela et dont la vie en a été toute irradiée: la grande musicienne et l'humble carmélite que fut Élisabeth de la Trinité qui avait découvert son nom dans la Parole de Dieu: *Laudem gloriae*, « *Louange de gloire* ». On ne saurait trop insister sur le fait que, dans l'Apocalypse,

cette ultime louange de gloire s'exprime en un « *chant* », appelé plusieurs fois « *chant nouveau* » (5, 9; 14, 3), qui est accompagné par des joueurs de harpes (5, 8; 14, 2; 15, 2), ce qui n'est pas sans rappeler la symphonie concertante des derniers chants du Psautier (Ps 148-150).

Il importe donc de prendre conscience qu'au terme de la Révélation biblique, dans ce livre de l'Apocalypse, Dieu voit toute l'humanité en acte de chant et de musique devant lui. Il la voit parvenue à sa dignité et à sa splendeur d'Épouse, chantant devant son trône le cantique de l'Agneau. Et ce que Dieu voit, c'est aussi ce qu'il veut et ce qu'il fait. C'est la raison pour laquelle on peut parler du projet de Dieu comme d'un « *projet d'enchantement* » : enchantement de face à face – Dieu devant l'humanité et l'humanité devant Dieu – qui devient au chapitre 21 de l'Apocalypse enchantement de communion : Dieu au cœur de l'Épouse pour l'illuminer de l'intérieur, accomplissant ainsi les prophéties les plus bouleversantes de l'Ancien Testament où le Seigneur se présente au milieu de son peuple, au cœur de la Fille de Sion, et au centre de la Cité Sainte pour y prendre sa joie en la comblant de joie (Is 12, 1-6; So 3, 9-20; Za 2, 14). Tous ces oracles annoncent un bouleversement de l'être, une absolue décentration du moi par rapport au Toi. Pareille entreprise ne peut se réaliser qu'avec l'intervention de Dieu. À lui seul appartient d'inventer le Chemin qui ramènera la création entière au centre d'elle-même, au cœur d'elle-même pour qu'elle se découvre enchantée de l'intérieur par le propre Chant de Dieu, ce « *Chant Nouveau* » dont parle l'Apocalypse, qui a été annoncé par la Loi, les Prophètes et les Psaumes. Ce chant n'est pas celui de l'homme. L'Apocalypse nous dit qu'il est le « *cantique de Moïse et de l'Agneau* » (15, 3), montrant bien de la sorte qu'il s'agit d'un chant reçu et transmis, d'un chant que l'homme ne peut apprendre qu'en suivant l'Agneau partout où il va (14, 4). C'est ce Chant que Dieu attend de l'homme, le seul qu'il agrée, le seul qu'il comprend, le seul qui l'en-

chante, parce qu'il est le Chant de son Fils bien-aimé, Jésus-Christ, « *discerné dès avant la fondation du monde* » (1 P 1, 19) pour être l'Agneau debout sur la montagne de Sion (14, 1), entouré de la foule immense des rachetés qui rendent au Père tout honneur et toute gloire pour les siècles des siècles.

Un dernier point doit être mentionné concernant cet enchantement apocalyptique: la foule immense qui chante le cantique de l'Agneau, soutenu par les joueurs de harpe, n'est pas présentée seulement sous les traits d'une Épouse resplendissante de gloire, elle a aussi la figure d'une « *Royauté de prêtres* » (5, 10; 20, 6) rendant à Dieu le culte qui lui est dû. C'est dire qu'au terme, dans l'eschatologie, la dimension chrétienne qui apparaît avec le plus d'évidence n'est pas le caractère prophétique du baptisé – « *les prophéties, dit saint Paul, elles disparaîtront* » (1 Co 13, 8) – ni même son caractère royal, encore que celui-ci soit nettement souligné dans l'Apocalypse, mais bien le caractère éminemment sacerdotal de ceux que l'Agneau a rachetés pour qu'ils rendent « *par Lui, avec Lui et en Lui, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire* » à Dieu, le Père Tout-Puissant. Ceci ne devrait pas nous étonner, car l'homme-devant-Dieu n'a pas à jouer au prophète ou au roi. S'il siège sur un trône et reçoit la couronne de gloire, ce ne peut être que comme prêtre du Très-Haut, par l'entremise du seul Grand Prêtre dont le chant sacrificiel soit agréable à Dieu.

La Constitution sur la Sainte Liturgie de Vatican II L'Église au service du projet d'enchantement

On peut dire que l'œuvre du Concile Vatican II, dont nous célébrons le 50^e anniversaire, repose sur quatre textes fondamentaux: la Constitution sur la Révélation (*Dei Verbum*), à partir de laquelle l'Église se définit elle-même (*Lumen Gentium*) par rapport au monde (*Gaudium et spes*) et

par rapport à Dieu (*Sacrosanctum Concilium*). Tous les autres textes conciliaires se rattachent, d'une façon ou d'une autre, à ces quatre piliers. Or, il est intéressant de constater que le premier grand texte promulgué par Vatican II a été la Constitution sur la Sainte Liturgie (*Sacrosanctum Concilium*).

Avant de s'accorder sur des questions, si brûlantes soient-elles, de pastorale et d'organisation ecclésiale, les Pères du Concile se sont mis d'accord sur la source et le sommet de la vie de l'Église, son but, son projet final, pourrait-on dire, c'est-à-dire la liturgie qu'ils définissent comme « *l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré* » (SC 7). Quoi qu'il en soit de l'intention des Pères conciliaires de commencer ou non par mettre au point un document sur la liturgie, ce que je veux retenir ici, c'est leur souci de viser la fin de toute l'activité ecclésiale pour y ordonner et y soumettre la multiplicité des labeurs apostoliques. Cette « *fin* », ce but, ils l'ont clairement énoncé dans la Constitution sur la Sainte Liturgie : après avoir remarqué que « *la liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Église ; car, avant que les hommes puissent accéder à la liturgie, il est nécessaire qu'ils soient appelés à la foi et à la conversion* » (SC 9), nous lisons que « *la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labeurs apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblerent, louent Dieu au milieu de l'Église, participent au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur* » (SC 10).

À ces affirmations concernant la « *fin* » de toute l'activité ecclésiale, la même Constitution en joint d'autres où se précise l'expression de cette « *fin* », en particulier les paragraphes 8, 83 et 84. Citons-les dans leur intégralité :

Dans la liturgie terrestre nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanc-

tuaire et du vrai tabernacle; **nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire**; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société; nous attendons comme Sauveur notre Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à ce que lui-même se manifeste, lui qui est notre vie, et alors nous serons manifestés avec lui dans la gloire (§ 8).

De ce paragraphe, qui est, notons-le, l'un des premiers de la Constitution qui en compte 130, il ressort que c'est par le chant que l'Église, dans ses assemblées liturgiques, exprime sa marche vers les sommets. Le chrétien est un marcheur, un voyageur en tension eschatologique, et quand il marche, il chante. « *On n'arrête pas l'homme qui chante!* » disait Charles Péguy, repris par Joseph Samson, faisant écho à la fameuse exhortation de saint Augustin: « *Chante, et marche!* »

Le paragraphe 83 de la Constitution va nettement plus loin. Il ne s'agit plus seulement d'être un voyageur qui chante, il s'agit du chant lui-même et de sa nature:

Le Souverain Prêtre de la Nouvelle et Éternelle Alliance, **le Christ Jésus, prenant la nature humaine, a introduit dans notre exil terrestre cet hymne qui se chante éternellement dans les demeures célestes**. Il s'adjoint toute la communauté des hommes et se l'associe dans ce cantique de louange (§ 83).

Autrement dit, le grand chanteur qui transforme l'Église en une splendide chorale de louange à la gloire de Dieu, c'est le Christ Jésus, présenté ici comme « *le Souverain Prêtre de la Nouvelle et Éternelle Alliance* ». Par son incarnation, « *il a introduit dans notre exil terrestre l'hymne qui se chante éternellement dans les demeures célestes* ». Voilà comment se réalisent les prémices de l'enchantement du monde: par l'incarnation du Verbe! La nature humaine de Jésus-Christ est l'instrument de musique dont Dieu se sert pour nous faire entendre le chant de son amour et y associer toute la communauté des hommes.

Le paragraphe suivant de la Constitution prolonge et complète celui que nous venons d'entendre :

L'office divin, d'après l'antique tradition chrétienne, est constitué de telle sorte que tout le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu. Lorsque cet **admirable cantique de louange** est accompli selon la règle par les prêtres ou par d'autres, députés à cela par institution de l'Église, ou par les fidèles priant avec le prêtre selon la formule approuvée, alors c'est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à son Époux ; et mieux encore, c'est la prière du Christ que celui-ci, avec son Corps, présente au Père (§ 84).

Notons que ce qui était présenté dans le paragraphe précédent comme l'hymne céleste introduit par le Christ dans notre exil terrestre devient ici « *l'admirable cantique de louange* » que l'Église, Épouse du Christ, adresse à son Époux ou mieux encore, comme il est dit aussi, « *la prière du Christ que celui-ci, avec son Corps, présente au Père* ».

Il faudrait aussi pouvoir relire tout le chapitre VI de la Constitution qui traite de « la musique sacrée ». Il ne comporte pas moins de 10 paragraphes dont le premier donne le ton :

La tradition musicale de l'Église universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle (§ 112).

À juste titre, la Constitution insiste pour que la musique sacrée soit en étroite connexion avec l'action liturgique, ce qui suppose non seulement qu'une authentique formation liturgique soit assurée dans les séminaires et les maisons religieuses, mais que les musiciens, les chanteurs, et les compositeurs eux aussi soient pénétrés d'esprit chrétien et dotés d'un véritable sens liturgique (§ 115 et 121).

Notons que les Pères conciliaires reconnaissent « *dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine* » qui inclut aussi d'autres genres de musique sacrée, et surtout la polyphonie, « *pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique* » (§ 116).

Quant aux instruments de musique eux-mêmes, un seul est mentionné – qui n'exclut pas les autres dès lors qu'ils sont « *adaptés à un usage sacré, s'accordent à la dignité du temple, et favorisent l'édification des fidèles* » –, c'est « *l'orgue à tuyaux* », hautement estimé dans l'Église latine, et considéré « *comme l'instrument traditionnel dont le son peut ajouter un éclat admirable aux cérémonies de l'Église et élever puissamment les âmes vers Dieu et le ciel* » (§ 120).

De l'ensemble des affirmations, je voudrais relever plusieurs points qui font apparaître la consonance de la Constitution sur la Liturgie de Vatican II avec l'Apocalypse dont j'ai parlé tout à l'heure : il y a d'abord l'insistance extrêmement frappante qui fait du « *chant* » l'expression dernière de la gloire que l'Époux et l'Épouse, le Christ et l'Église, rendent au Père éternel. Quant à la question de savoir qui chante et à qui, il est clairement affirmé que c'est « *toute la communauté des hommes* » qui est appelée à se joindre au « *cantique de louange* » introduit par le Christ dans notre exil terrestre (§ 83), exactement comme dans l'Apocalypse ce sont les hommes de toute tribu, langue, peuple et nation, qui sont appelés à chanter le cantique nouveau.

Par ailleurs, il n'y a pas d'équivoque quant à l'origine de ce chant : de même que l'Apocalypse le présente comme un chant reçu de Dieu et transmis par les prophètes – c'est le « *cantique de Moïse et de l'Agneau* » (Ap 15, 3) – de même Vatican II déclare que c'est « *le Souverain Prêtre de la Nouvelle et Éternelle Alliance, le Christ Jésus, prenant la nature humaine* », qui a introduit ce chant dans notre exil terrestre (SC 83). Christ est donc présenté comme le « *Souverain Prêtre* », et au

§ 84 comme l'Époux de l'Église, ce qui évoque manifestement ici encore la présentation apocalyptique de cette « royauté de prêtres » parvenue à la dignité d'Épouse de l'Agneau qui, jour et nuit, présente au Père l'« admirable cantique de louange » qui n'est autre que « la prière du Christ » (SC 84). À la « fin », par conséquent, comme il a été souligné à propos de l'Apocalypse, les dimensions prophétique et royale de l'Église s'estompent, ou mieux, s'accomplissent dans la pleine réalisation de sa dimension sacerdotale. L'Homme Parfait, l'homme accompli, n'a plus de parole pour l'homme – ceci n'aurait aucun sens –, il n'a de parole que pour Dieu, il est totalement associé au propre Chant de Dieu, Christ, en qui s'est accompli une fois pour toutes « l'enchantement du monde » voulu par le Père. Et bien sûr, cette incorporation au Christ ne peut se faire sans l'envoi de l'Esprit, ce qui veut dire, en ces temps qui sont les derniers, que le « chant nouveau » est autant le cantique de l'Agneau que celui de la Colombe.

En s'appuyant sur de telles considérations, on pourrait dire que la Constitution sur la Sainte Liturgie occupe, dans l'œuvre de Vatican II, une position comparable à celle de l'Apocalypse dans la Sainte Écriture. De même que l'Apocalypse est au commencement et à la fin de toute la Révélation de Dieu, de même la Liturgie de l'Église est au commencement et à la fin de toute sa Mission dans le monde qui peut être comprise comme un splendide projet d'enchantement.

***Un grand témoin de ce projet d'enchantement:
Joseph Samson (21 mars 1888-9 juillet 1957)***

À l'automne 1971, mon prédécesseur dans la charge abbatiale, Dom Loys Samson, suite au décès de notre professeur de théologie, m'envoya suivre des cours pendant un an au grand séminaire de Dijon, devenu aujourd'hui la Maison

diocésaine du boulevard Voltaire. J'avais 25 ans. C'est là que j'entendis parler de Joseph Samson pour la première fois par celui qui lui avait succédé comme chef de chœur de la Maîtrise, le Père Jean-Marie Rolland, aujourd'hui décédé. Il venait régulièrement faire chanter les séminaristes. Manifestement Joseph Samson était l'une de ses références majeures. Il le tenait en grande estime, et même le vénérait. Je ne veux pas manquer l'occasion qui m'est offerte ce soir d'exprimer la reconnaissance que je dois à cette belle figure de prêtre qui m'a mis sur la piste de celui dont je voudrais vous parler maintenant : Joseph Samson, quelqu'un qui, à sa manière, a profondément marqué ma vie monastique. Cela peut paraître curieux, mais c'est la réalité... qui s'explique sans doute par le fait que j'ai assuré le service de chantre à Cîteaux pendant une bonne quinzaine d'années. Mais il y a plus. Joseph Samson me semble vraiment un grand témoin de ce projet d'enchantement qui retient notre attention.

On le connaît surtout pour son œuvre chorale. Ses psaumes en particulier composés pour les divers temps de l'année liturgique ont été chantés, et le sont peut-être encore, jusque dans les monastères ! Son influence sur moi provient plutôt de son œuvre écrite. Je n'ai pas lu tous ses ouvrages, mais trois m'ont particulièrement marqué :

– Son hommage à *Paul Claudel, poète-musicien*, où il montre comment la musique prend de plus en plus de place dans l'œuvre de Claudel, au point qu'elle devient un personnage clef de son théâtre avec *Dona Musique* dans ce qui est peut-être son chef-d'œuvre, *Le soulier de satin*¹.

– Il y a aussi un petit livre que j'ai relu avec plaisir ces derniers jours, *On n'arrête pas l'homme qui chante*, publié en 1977, vingt ans après sa mort. C'est une sorte d'anthologie de textes très divers d'un homme dont Madeleine L'Hopital écrit dans l'introduction qu'il rappelle « au monde pseudo-

1. Joseph SAMSON, *Paul Claudel, poète-musicien*, Paris 1947.

*intellectuel que l'esthétisme n'est pas l'esthétique et que l'art véritable, celui qui éveille la vie intérieure, a une mission: rendre l'homme "plus capable de Dieu". Rien n'est plus nécessaire »*².

– Ce soir, je voudrais surtout me référer à un troisième livre, celui dont le Père Rolland m'avait recommandé la lecture et qui m'a fait entrer dans la pensée de Joseph Samson: *Musique et vie intérieure*³, qui présente de larges extraits de son journal, avec entre autres une longue réflexion sur le thème « *musique sacrée et musique profane* », et une prise de position sur « *musique et christianisme* » qui nous intéresse au premier chef. Plutôt que de le commenter, j'ai choisi de lui laisser largement la parole.

Pour commencer, voici un texte où il laisse entendre que, par la volonté du Créateur, l'homme, quel qu'il soit et d'où qu'il soit, est dans sa constitution même un être musical:

L'homme n'est qui il est, l'homme de tel nom, qu'en vertu de la volonté en lui imprimée de celui qui l'a créé... Pour le créateur, donner un nom, c'est projeter un certain rythme, lancer dans l'être une certaine cellule musicale... Ce mot, ce nom qui a suscité son apparition dans le temps, élément séminal, est en l'homme comme une « *provocation mélodique* », un thème à réaliser, un appel auquel le nommé doit répondre. Et tout l'art de vivre se résume en ces mots: *non impediās musicam*, n'empêche pas la musique de durer en toi, cette musique qui, en toi, est l'essentiel de toi. Deviens qui tu es. Sois l'homme de ton nom, de ce nom qui n'est pas une « *appellation conventionnelle* », mais « *une entité sonore apparentée à la gamme entière de tes facultés vibratoires* »⁴.

Autrement dit, toute personne humaine, sortant des mains de Dieu, a un thème à réaliser, et par conséquent tient

2. Joseph SAMSON, *On n'arrête pas l'homme qui chante*, Paris 1977.

3. Joseph SAMSON, *Musique et vie intérieure*, Paris 1951.

4. *Op. cit.*, p. 171-172.

une place unique dans le projet d'enfantement et d'enchantement du monde voulu par le Créateur. Cela va de soi quand on s'appelle Dvorak, Schubert ou Rameau! Joseph Samson dit plus: c'est la vocation de toute personne humaine, quelle qu'elle soit, d'inventorier et d'exprimer son chant, la musique que le Créateur veut faire entendre par elle dans le grand concert de la Création. Qu'elle ait de la voix ou pas de voix, de l'oreille ou peu d'oreille, c'est le chant de sa vie plus ou moins accordé à la volonté divine qui sonnera juste ou faux.

À partir de cette considération sur la vocation musicale de toute personne humaine, J. Samson en vient à réfléchir sur la distinction musique sacrée et musique profane. Est-elle légitime ou ne l'est-elle pas? Il écrit:

L'opinion officielle et une espèce de tradition – qui ne remontent pas bien loin d'ailleurs – s'accordent pour les séparer et même les opposer. On dit profane et sacré un peu comme à la Chambre on dit gauche et droite...

Mais en se tournant vers l'art, est-ce qu'on ne pourrait pas essayer d'approcher une certaine réalité et de la regarder autrement qu'on ne fait d'ordinaire, de descendre un peu au-dessous de l'apparence? Et alors, est-ce que l'on ne verrait pas se découvrir une sorte de malentendu? La distinction du profane et du sacré, telle qu'on l'entend communément, existe-t-elle pour l'art?

Sous-jacent à toute activité de pensée ou de sentiment, se maintient en l'homme ce cours lyrique qui n'est autre chose que l'être lui-même mis en activité expansive par le mouvement, le bouillonnement, le chant en lui de la Source.

Et quand je dis Source, je n'invoque pas au passage une abstraction commode pour assurer la marche de mon petit raisonnement. Quand je dis Source, je ne puis faire que me revienne à la mémoire ce mot de Matisse: « *C'est quelqu'un qui parle à travers moi. Mais qui? Dieu le sait. Dieu me tient par la main.* » Ce que signifiaient rigoureusement ces mots

pour Matisse, je l'ignore. Mais je sais qu'ils viennent à moi avec un sens arrêté. Quand je dis Source, j'entends catholiquement cette présence animatrice dont je suis assuré qu'elle est en moi plus que moi; présence en celui qui l'ignore ou qui la nie comme en moi qui y crois, et qui se traduit chez l'artiste par des faveurs insignes, des charismes naturels, le don...

Telle est la Source. C'est à cette Source que, tout adonnée à traduire l'esprit par des formes, s'abreuve l'œuvre d'art. En son fond, en son enracinement, elle tient au sacré. Dès qu'il y a art, si l'on se tourne du côté de l'origine, il y a consécration. *Cum sacrum*, le sacré est avec ⁵.

Constatant que sacré et profane s'estompent en matière d'art, dès lors que l'on prend conscience de la Source que J. Samson n'hésite pas à appeler « *le Saint-Esprit, pneuma, qui s'insinue dans l'homme sous forme d'un principe d'action* », il en vient à réfléchir sur ce qui se passe lors d'un concert, et presque naturellement il y retrouve les attitudes et les qualités requises dans une liturgie. Ce qu'il écrit nous concerne donc éminemment :

La symphonie de Mozart ou de Haydn, destinée à un divertissement mondain, à un concert, que vise-t-elle? À introduire dans la vie mondaine des pratiques originellement culturelles : elle rassemble des auditeurs pour qu'ensemble ils participent à une révélation qui va leur être faite. Elle implique une attitude proprement religieuse : elle exige silence, attention, recueillement, méditation et même une certaine forme élémentaire de l'oraison. Les auditeurs, par elle, sont reliés entre eux et reliés à la musique. Ils sont unifiés, ils communient en la musique, à l'âme de Mozart, au lyrisme de Mozart et par là à la Source...

5. *Op. cit.*, p. 174-175.

Vous aurez remarqué l'usage dense du vocabulaire liturgique pour décrire ce qui se passe au concert. Il poursuit en disant :

Le concert : une cérémonie, une cérémonie célébrative, une liturgie, un hommage rendu par le musicien aux auditeurs, par les auditeurs au musicien. Elle en atteste la Source. À travers Mozart, c'est le Dieu musicien que nous rejoignons.

Si, de la nature, je n'hésite pas à dire qu'elle accomplit incessamment un ministère d'office, qu'elle mène une liturgie, qu'elle rend grâce à ce Dieu

Qui s'enveloppe de lumière comme d'un manteau,

Qui déploie les cieux comme une tente...

Qui des nuées fait son char

Qui s'avance sur les ailes du vent...

Qui tire le pain du sein de la terre

Et le vin qui réjouit le cœur de l'homme (Ps 103),

dans le même sens, de la symphonie en quoi se perçoit un certain resplendissement de cette beauté qui n'est que l'autre nom de la vérité, je dirai que sa fin est un témoignage rendu à la Source divine de toute beauté...

Subjugué, l'auditeur admire. Son admiration est faite d'étonnement, d'assentiment et de respect. Respect qui peut aller jusqu'à cette stupeur révérentielle qu'inspire la présence d'une puissance souveraine, d'une force spirituelle. La symphonie de Mozart postule cette admiration qui est la forme naturelle de l'adoration.

Justifiée sur d'autres plans, la distinction du profane et du sacré ne l'est pas en celui où nous introduit l'art. Il n'y a point d'art profane. Tout art est une dérivation du sacré. Il suffirait de l'oublier pour que l'art se déshumanise ⁶.

La position de J. Samson est donc claire. Dès lors qu'on se réfère à la Source et si l'artiste, croyant ou non, ne profane pas les dons du Créateur, la distinction musique profane/

6. *Op. cit.*, p. 176-177.

musique sacrée n'a plus lieu d'être. Toute musique est une forme de consécration du son, tout chant une célébration de la parole et du son. Il n'y a qu'un pas à faire maintenant pour l'entendre dire :

Il n'y a pas de musique chrétienne par sa nature. Il n'y a que des chrétiens qui chantent un chant qu'ils ont appris. Ce chant est devenu le leur, non par ses vertus propres, mais par suite de l'adoption primitive. L'habitude a fait le reste. Elle nous a rendu ce chant naturel... ⁷

Que le chant grégorien représente une conception épurée de la musique liturgique, qui le nie? Mais en quoi? En soi? Allons donc! Je l'ai dit, et je le répète: en vertu de l'adoption primitive. C'est elle qui est la base de sa richesse spirituelle. Accueillie par la communauté au moment où elle s'organise, la musique du temps entre au service du culte dès les premiers âges, en même temps qu'une foule d'autres traditions également importées: l'esprit de la liturgie va la mordre comme un acide... Viendront ensuite des musiciens qui, pour écrire des compositions nouvelles, s'inspireront de ce qui est déjà la tradition ⁸.

Que le chant grégorien soit la musique adoptée par l'Église, pour son culte, cela est vrai... Que l'on découvre en lui des propriétés qui tiennent à l'ambiance où il évolue et même à une attitude de l'esprit édictée par la doctrine que professent ceux qui l'ont adopté, adapté, composé, comment le nier? Mais ces propriétés, qui m'empêchera de les découvrir, traduites avec d'autres moyens, chez Josquin, Victoria, Palestrina, Bach, Mozart? Qui m'empêchera de les retrouver dans les messes exquises de mon ami Paul Berthier?

Et alors, pas plus que je ne puis dire de la prose oratoire de Bossuet ni du verset de Matthieu qu'ils sont, en tant que

7. *Op. cit.*, p. 192.

8. *Op. cit.*, p. 193.

prose ou verset, spécifiquement chrétiens, je ne pourrai dire du chant grégorien qu'il est spécifiquement un art chrétien. Oui, il y a une esthétique de l'Évangile. C'est-à-dire une vue des choses en tant que signifiant le beau. C'est une vue haute. Une vue de haut. Et c'est une vue large. Elle déborde toutes les époques, toutes les techniques: elle les domine, elle les pénètre. Comme l'Évangile lui-même se montre propre à suivre en les marquant de son empreinte les formes les plus diverses de civilisation, l'esthétique qui en émane, pourquoi ne marquerait-elle pas son sceau sur d'autres musiques que la grégorienne, qu'elles soient du xv^e ou du xx^e siècle? ⁹

Ces quelques extraits du journal de J. Samson m'inclinent à voir en lui un grand serviteur de l'enchantement du monde autant qu'un véhément contradicteur de quiconque soutiendrait aveuglément qu'il existe une musique spécifiquement chrétienne. Christianisme et musique ne font un heureux mariage que si Dona Musique ne s'enferme pas dans une forme chorale ou musicale qui, faute de discernement, deviendrait une idéologie ou, pire encore, une idole. Si l'on veut se maintenir sur les rails de la véritable Église, comprise comme « *centrale de la charité* », il faut être reconnaissant à ce grand musicien que fut Joseph Samson d'avoir déjoué, dans une langue bien française et un esprit de finesse qui ne l'est pas moins, le piège inhérent à toute musique soit disant sacrée ou soit disant chrétienne. Reportons-nous une dernière fois à quelques lignes de son journal qui serviront de point d'orgue à notre propos:

C'est sur le principe de prière, louange et chant en commun qu'est fondée l'Église. L'Église: l'union de tous les chantres. Mais chacun y apporte sa voix. L'Église: ce concert d'efforts simultanés. L'Église: cet organisme en lequel tout homme, en se perdant, se réalise. L'Église: la centrale de la charité. La

9. *Op. cit.*, p. 196.

charité instaurée, réalisée. Manquer à la charité : rompre le courant mélodique ; démailler l'harmonie ; déchirer le Corps de l'Église. Le chrétien : *homo ecclesiasticus, musicus homo, Christus musicus*. Celui qui a entendu le commandement d'entretenir la musique, ce qui n'est pas autre chose que pourvoir pour sa part à la diffusion de la charité ¹⁰.

Olivier QUENARDEL
Chapelle Notre-Dame de la Providence, Dijon, 14 juin 2014

10. *Op. cit.*, p. 233-234.